

Département des études et de la recherche

## Rapport d'attribution de la Bourse de mobilité L2 INHA-Fondation Antoine de Galbert

L'appel à candidatures pour cette bourse, créée en 2023 à l'initiative de l'INHA grâce au soutien de la Fondation Antoine de Galbert et destinée aux étudiants de L2 suivant un cursus d'histoire de l'art, archéologie ou patrimoine en dehors de l'Ile-de-France, prioritairement boursiers, était ouvert du 14 mars au 26 avril 2023. Cette bourse permet d'attribuer 50 bourses de 200 euros pour que les étudiants puissent se confronter physiquement aux œuvres de leur choix en France et en Europe (exposition, musée, centre d'art, site archéologique, monument...).

76 dossiers de candidature ont été reçus (3 dossiers étaient inéligibles car émanant d'étudiants parisiens) dont 62 présentés par des candidates et 13 par des candidats. 26 dossiers concernaient une demande de mobilité uniquement en France, 18 concernaient l'Italie, 5 les Pays-Bas, 4 l'Angleterre, 3 la Grèce, 3 l'Allemagne avec un autre pays, 2 l'Allemagne seule. Les autres destinations souhaitées étaient la République tchèque, l'Algérie, la Belgique, l'Espagne, la Suisse, l'Autriche.

Parmi les 73 candidatures éligibles se trouvaient 55 boursiers et boursières dont 41 boursiers et boursières échelons 1 à 7 et 14 boursiers et boursières échelon 0 bis (l'échelon 7 correspondant à l'aide la plus importante). Les candidatures éligibles émanant de boursiers et boursières étaient réparties ainsi : 14 candidatures échelons 6 et 7, 8 candidatures échelons 4 et 5, 10 candidatures échelons 2 et 3, 26 candidatures échelons 1 et 0 bis.

La bourse a donc été attribuée prioritairement aux 41 étudiants et étudiantes boursiers échelons 1 à 7. Une sélection de 9 lauréats et lauréates a été faite parmi les 14 dossiers échelon 0 bis, en privilégiant celles et ceux qui avaient présenté leur projet de mobilité de la façon précise, indiquant clairement le ou les lieux dans lesquels se rendre, au détriment de présentation plus allusives. Les dossiers retenus émanent des universités de Rennes 2 (7 dossiers), Paul-Valéry Montpellier 3 (7), Toulouse-Jean Jaurès (5), Lille (5), Bordeaux Montaigne (5), Clermont-Auvergne (4 dossiers), Tours (3), Lumière Lyon 2 (2), Bretagne Occidentale (2), Limoges (2), ainsi que des universités de Reims Champagne-Ardenne, Bourgogne, Poitiers, Le Mans, Aix-Marseille, Grenoble Alpes, Pau et pays de l'Adour, Nantes (1 dossier dans chacune de ces universités).

Les lauréats et lauréates ont tous attesté sur l'honneur qu'ils utiliseront la somme dans le cadre défini par la bourse.

## La bourse est attribuée à :

- Justine ADOLPHE, Université Rennes 2
- Marion ADROT, Université de Reims Champagne-Ardenne
- Amina BAHLI, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Aziliz BAUDY, Université Rennes 2
- Mylène BEDIN, Université Toulouse-Jean Jaurès
- Erin BLAVIS, Université de Lille
- Jay BLERIOT, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Justine BORDAGE, Université Bordeaux Montaigne
- Benjamine BOUTEMY, Université Rennes 2
- Alissa BUHOT, Université de Bourgogne

- Mary BULTEEL, Université de Lille
- Quentin CALMEAU, Université Toulouse-Jean Jaurès
- Ophélie COCHE, Université Rennes 2
- Camille DRONNEAU, Université Rennes 2
- Hortense EDOUARD, Université Toulouse-Jean Jaurès
- Myndy ENFROY, Université Clermont-Auvergne
- Emma FENIE, Université Toulouse-Jean Jaurès
- Sixtine GATE, Université de Poitiers
- Lisa GAYAUDON, Université Bordeaux Montaigne
- Manon GOT, Université Lumière Lyon 2
- Anaïs GOURDEAU, Le Mans Université
- Ophélie GROS, Université Lumière Lyon 2
- Eléna GUIGLIANO, Aix-Marseille Université
- Enora GUILLET, Université Clermont-Auvergne
- Carole GUILLOU, Université de Bretagne Occidentale
- Bastien GUYOMARD, Université Bordeaux Montaigne
- Nasine HAZA, Université de Limoges
- Samantha HOUDOT, université Grenoble Alpes
- Camille JACQUES, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Zoé JAGA STAVRON, Université Clermont-Auvergne
- Lucas KNIDEL, Université Clermont-Auvergne
- Cyrielle LEROUX, Université Bordeaux Montaigne
- Nicolas MARKOVIC, Université de Lille
- Constantina Dialina MELACHRINIDIS, Université Rennes 2
- Amos MEZOUI-ONDO SABBETA, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Marie MOUCHOUX, Université Rennes 2
- Juliette PARES, Université de Lille
- Gwendal PERSON, Université de Bretagne Occidentale
- Maëva PINOT, Université de Tours
- Lola MARECHAL, Université de Lille
- Mélina MARTELLI, Université Paul Valery Montpellier 3
- Maeva MENOUX, Université de Tours
- Sophia OUHAJJI, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Emeline PINTO DE ARAUJO, Université de Pau et des pays de l'Adour
- Justine POUEY, Université Bordeaux Montaigne
- Amel RENOU, Université de Tours
- Ava TAMISIER, Université Toulouse-Jean Jaurès
- Elitsa VELICHKOVA, Nantes Université
- Wanda VIVIER, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Clélia VILLAIN, Université de Limoges

Fait à Paris, Le 28 avril 2023

Juliette TREY Directrice adjointe du DER